

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1225 13 décembre 1948

n° 1225 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date de publication

13 décembre 1948

Date du numéro

31 décembre 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 830 du 18 septembre 1940 attribuant une allocation viagère à l'ex-sergent-chef Mohamed Abdallah, mle 62.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rapportée la décision n° 50 du 18 septembre 1940 attribuant une allocation viagère de deux mille francs (2.000 francs), à l'ex-sergent-chef Mohamed Abdallah, mle 62. Art. 2. — La présente décision sera enre gistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation : Le Secrétaire général, R. CHAMBOREDON.